

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17 DEC 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00906 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs en Architecture, session 2022.**

Ce sont :

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ARCHITECTURE**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KINDO BORÉ	2610_4017_3045_5218	B9156026	31/12/99
2°	SOME DEKOUMWIN	2104_1916_2309_6361	B12238341	31/12/99
2°	BANSE ILIASSOU	2209_0216_5860_4842	B14769173	31/12/93
4°	HIEN KOKIRE	2211_0916_5860_1057	B8670867	31/12/98
4°	OUEDRAOGO MOUSSA	2610_1078_9530_3950	B14572372	05/03/91
4°	OUEDRAOGO OUSSENI	2215_1516_5867_3549	B8780254	11/09/95
4°	DIALLO SEYDOU	2610_8923_4165_9650	B 9555520	31/12/99
4°	COMPAORÉ ELOI	2105_0316_2313_6722	B15210525	31/12/93
9°	ZEMBA WENGUETTA JULIEN	2610_3482_8456_2934	B11064931	31/12/91
9°	OUEDRAOGO BARKWENDÉ AZÉTO	2202_1516_5892_9769	B8481952	01/03/00

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ARCHITECTURE**

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

Hamidou



**Hamidou SAWADO**

*Chevalier de l'Ordre National*